PERSPECTIVES 2016

AGEFOS PME

Observatoires

agefos-pme.com

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET MÉTHODOLOGIE 3
- BAROMÈTRE
  1. Les prévisions d'activité et d'emploi 6
  2. Les pratiques de formation dans les TPE-PME 8
- CAHIER SPÉCIAL
  4. La réforme de la formation professionnelle 19
  5. Le Compte personnel de formation 22
  6. L'entretien professionnel 25

Le principe du baromètre annuel Perspectives

Baromètre sur l'emploi et la formation dans les TPE-PME lancé en 1992 par AGEFOS PME, Perspectives est mené conjointement avec l'institut Ipsos auprès d'entreprises de 1 et 499 salariés.

Perspective offre un regard sur les pratiques, les perspectives et les intentions des TPE-PME concernant l'activité, l'emploi et la formation professionnelle.

Il permet de mesurer les impacts de la conjoncture et de l'évolution de la réglementation sur la stratégie de formation des TPE-PME et d'identifier des tendances pour répondre aux besoins des entreprises.

Cahier spécial : focus sur la réforme de la formation professionnelle

Chaque année, le cahier spécial explore un thème particulier de l'actualité de la formation professionnelle.

Au regard de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, cette édition est consacrée à la perception de la réforme par les TPE-PME.

Sont ainsi traités dans le cadre du cahier spécial les sujets suivants :

- La réforme de la contribution légale
- Le Compte personnel de formation (CPF)
- L'entretien professionnel

NOUVEAUTÉS 2015 : Entretiens qualitatifs et questionnaire auprès de salariés

Pour la première fois depuis sa création, le baromètre Perspectives a été complétés d'une une enquête réalisée auprès d'un panel de 866 salariés du secteur privé.

Baromètre PERSPECTIVES

Enquête par questionnaire auprès de 500 dirigeants et RRH de TPE-PME

19 au 30 octobre 2015, par téléphone

Caractéristiques de l'échantillon

Échantillon représentatif des TPE-PME (base Ipsos)

Structuré selon la méthode des quotas et raisonné en respectant une stratification portant sur 3 variables :

Secteurs d'activité

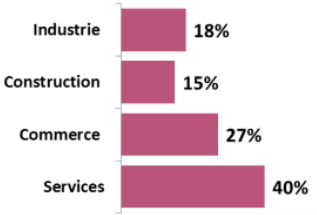

Taille des entreprises

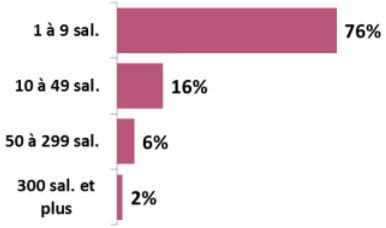

Région d'activité

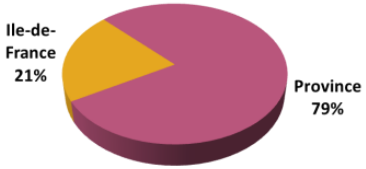

QUESTIONNAIRE SALARIÉS

Questionnaire en ligne auprès d'un panel de 866 salariés du secteur privé

20 au 26 octobre 2015, par Internet

Caractéristiques de l'échantillon

Échantillon représentatif des salariés du secteur privé présents sur le territoire national (base Ipsos).

Structuré selon la méthode des quotas et raisonné en respectant une stratification portant sur 3 variables :

Taille de l'entreprise

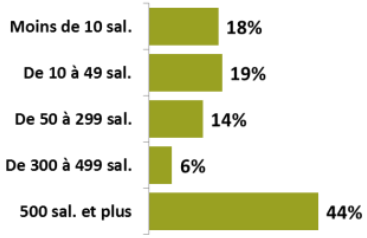

Âge

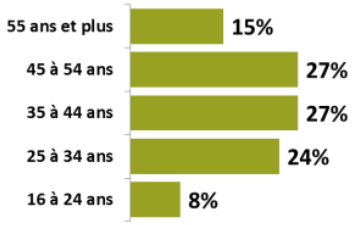

Sexe

Baromètre PERSPECTIVES

QUESTIONNAIRE SALARIÉS

BAROMÈTRE

Activité des TPE-PME

- Activité sur l'année en cours
- Activité prévisionnelle pour 2016

Emploi

- Intentions de recrutement
- Profil

Formation professionnelle

- Identification des besoins de formation
- Financement de la formation
- Thèmes de formation
- Pratiques d'évaluation et de mise en situation

CAHIER SPECIAL

Réforme de la contribution légale

- Notoriété, Compréhension, Intentions

Entretien professionnel

- Notoriété, Compréhension, Intentions

Compte Personnel de Formation

- Notoriété, Compréhension, Intentions

OPINION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

- Notoriété
- Opinion
- Pratique
- Mobilisation du DIF
- Connexion sur moncompteformation.gouv.fr
- Intentions

ACTIVITÉ : BILAN 2015 ET PERSPECTIVES POUR LE PREMIER SEMESTRE 2016

28 % Services

28 % PME

21 % CONSTATENT UNE ACTIVITÉ EN HAUSSE

- 2 points

11 % Industrie

19 % TPE

2015 : Une activité moins morose

- **Deux tiers des dirigeants et DRH déclarent une activité stable (42 %) ou en hausse (21 %)** pour l'exercice 2015
- **Un tiers des TPE-PME toujours en difficulté en 2015**
  ➔ L'impact de la crise économique de 2008 se fait toujours sentir
- **Même si la proportion d'entreprises en difficulté se réduit au cours des 4 dernières années**
  ➔ 42 % en 2012 contre 34 % en 2015

2016 : dynamique positive confirmée au premier semestre

- **Des prévisions d'activité en hausse**
  ➔ Elles atteignent 20 % au premier semestre 2016 contre 13 % au premier semestre 2012
- **Des prévisions de baisse d'activité de moins en moins fréquentes**
  ➔ Seuls 18 % des dirigeants anticipent une baisse d'activité au premier semestre 2016 contre un tiers des dirigeants en 2014.
- **Une prévision d'une activité en hausse plus fréquente que celle d'une activité en baisse…**
  ➔ … et ce pour la première fois depuis 2010.

20 % ANTICIPENT UNE ACTIVITÉ EN HAUSSE

+ 2 points

L'EMPLOI EN 2016 : PRÉVISIONS ET DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

26 %
PME

17 %
PRÉVOIENT DE RECRUTER

+ 2 points

9 %
Commerce

14 %
TPE

2016 : hausse marquée des intentions d'embauche dans les PME

- **Les PME se démarquent par des intentions d'embauche de 10 points supérieures à la moyenne (26%) au cours des 6 prochains mois …**
- **…même si 10 % des entreprises estiment que leurs effectifs salariés diminueront**

Des difficultés de recrutement pour 4 entreprises sur 10

- **Des difficultés qui se confirment d'une année sur l'autre**

41 %
RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS DANS LEURS RECRUTEMENTS

- 1 point

PLAN DE FORMATION EN 2015 : ÉTAT DES LIEUX

59 % Commerce

68 % Industrie

76 % PME

51 %
DÉCLARENT ÊTRE DOTÉES D'UN PLAN DE FORMATION

+ 18 points

39 % Construction

44 % Services

44 % TPE

2015 : 1 entreprise sur 2 dotée d'un plan de formation

- **Forte hausse de la proportion des entreprises qui déclarent être dotées d'un plan de formation**
  ➔ 51 % en 2015, contre 33 % en 2014.
- **La réforme de la formation professionnelle et la dotation TPE du FPSPP comme facteurs incitatifs**

En savoir plus sur le plan de formation

- **Le plan de formation reste fortement lié à la taille de l'entreprise**
  ➔ 44 % des TPE en sont dotées contre 66 % des entreprises de 10 à 49 salariés, 96 % des entreprises de 50 à 299 salariés et 99 % des 300 à 499 salariés.
- **Le plan de formation plus répandu dans l'industrie et le commerce**
  ➔ Les secteurs de l'industrie et du commerce en sont dotés respectivement à 68 % et 59 % contre 44 % dans les services et 39 % dans la construction.

LE PLAN DE FORMATION 2016 : INTENTION DE MISE EN PLACE ET ACCOMPAGNEMENT DE L'OPCA

78 %
Industrie

82 %
PME

60 %
ENVISAGERAIENT DE METTRE EN PLACE UN PLAN DE FORMATION

+ 15 points

39 %
Construction

53 %
TPE

Mise en place du plan de formation: hausse des intentions

- **6 entreprises sur 10 envisagent de mettre en place un plan de formation en 2016, soit 15 points de plus qu'en 2015**
- **Une intention fortement corrélée à la taille de l'entreprise**

  ➔ 53 % des TPE (contre 33 % en 2015) en ont l'intention contre 98 % pour les 300 à 499 salariés (chiffre stable par rapport à 2015).

- **L'industrie plus particulièrement concernée**

  ➔ Les dirigeants d'entreprises sont 78 % à l'envisager en 2016 contre 39 % dans le secteur de la construction

LE PLAN DE FORMATION 2016 : INTENTION DE MISE EN PLACE ET ACCOMPAGNEMENT DE L'OPCA

L'OPCA partenaire de la mise en placed'un plan de formation

Pour plus de 6 entreprises sur 10, l'OPCA est jugé utile quant à l'accompagnement dans la mise en place d'un plan de formation (61 %).

C'est particulièrement le cas dans les PME (71 % contre 56 % pour les TPE).

75 %
Industrie

71 %
PME

61 %
PENSENT QUE L'OPCA PEUT LES ACCOMPAGNER DANS LA DÉMARCHE DE MISE EN PLACE DU PLAN DE FORMATION

- 2 points

56 %
TPE

LES ENJEUX DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Évolution des métiers, obligation légale et évolution du marché facteurs de départ en formation

- **L'évolution des métiers élément principal d'investissement sur la formation professionnelle**

  ➔ 34% des dirigeants estiment que l'évolution des métiers est le principal élément qui les emmènera à recourir à la formation professionnelle. Cet enjeu s'impose d'ailleurs d'avantage qu'en 2015 (+9 pts)

  ➔ Suivent ensuite l'obligation légale (26 %) et l'évolution des marchés (23 %).

  ➔ Ces facteurs restent les mêmes quelle que soit la taille des entreprises.

- **Dans le secteur de l'industrie, l'évolution du marché semble un facteur plus pertinent (33 %)**

  ➔ Dans les services, ce facteur a une importance moindre (17 %) et dans la construction, l'obligation légale a un impact plus important (38 %) que l'évolution des métiers (22 %).

LES ENJEUX DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation comme réponse aux besoins de qualification

- **Pour répondre au besoin de qualification des entreprises, la formation est une solution adaptée pour 59% des dirigeants**
- **Le recrutement de personnel qualifié et opérationnel est la deuxième solution avancée (pour 52 % des répondants)**
- **Enfin, pour 40% des dirigeants, le recrutement en contrat d'alternance est une des 2 meilleures réponses aux besoins de qualification**

34 %
FORMENT EN RAISON DES ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS

+ 9 points

22 %
Construction

59 %
DÉCLARENT QUE FORMER LES SALARIÉS RÉPOND LE MIEUX À LEURS BESOINS EN QUALIFICATION

- 2 points

48 %
Construction

LE BUDGET DE FORMATION

33 %
Industrie

49 %
PME

23 %
ONT EU UN BUDGET FORMATION SUPÉRIEUR À L'OBLIGATION LÉGALE

+ 4 points

15 %
TPE

En 2015, près du quart des entreprises dispose d'un budget 2015 supérieur à l'obligation légale

- **23 % des entreprises sont dotées d'un budget formation 2015 supérieur à l'obligation légale**
  ➔ Cette proportion s'élève à 49% dans les PME contre 15 % pour les TPE.

Le budget formation en augmentation

- **31 % des dirigeants estiment que le budget formation a augmenté ces dernières années**
  ➔ 15% estiment qu'il a baissé
- **Une augmentation principalement due à une politique volontariste en matière de formation (40 %)**
  ➔ Les dirigeants de PME enregistrent plus fréquemment une augmentation de leur budget formation que ceux de TPE (44 % versus 27 %).
- **Les entreprises du commerce plus particulièrement concernées par l'augmentation du budget formation (39 %)**

39 %
Commerce

44 %
PME

31 %
ONT EU UN BUDGET FORMATION EN HAUSSE AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES

+ 1 point

27 %
TPE

LE BUDGET DE FORMATION

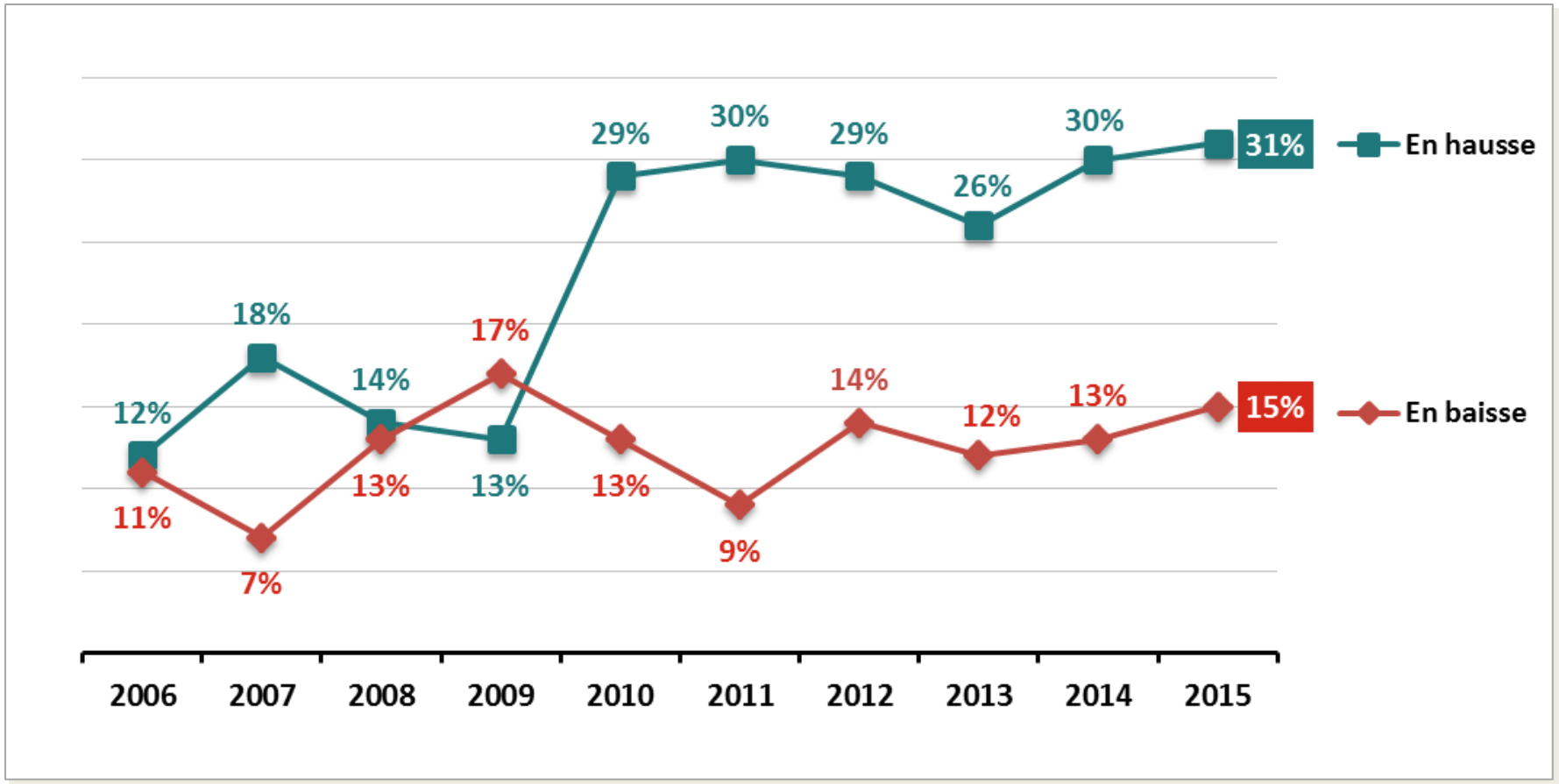

DOMAINES DE FORMATION 2016

68 % Commerce

69 % Industrie

84 % PME

58 % VONT INVESTIR DANS DES FORMATIONS OBLIGATOIRES

- 3 points

43 % Services

49 % TPE

66 % PME

55 % VONT INVESTIR DANS DES FORMATIONS TECHNIQUES « CŒUR DE MÉTIER »

+ 3 points

51 % TPE

63 % Industrie

53 % PME

44 % VONT INVESTIR DANS DES FORMATIONS SUR LA QUALITÉ

+ 1 point

37 % Services

42 % TPE

Principales thématiques :

les formations obligatoires, techniques et qualité

- **Les formations obligatoires (58 %), techniques (55 %) et qualité (44 %) restent les 3 principaux types de formations** sur lesquelles les dirigeants pensent investir au cours des 12 prochains mois

  ➔ Les principales thématiques de formation varient selon le secteur d'activité.
- **Dans l'industrie, les formations obligatoires (69 %) ou sur la qualité (63 %)** sont plus fréquemment citées
- Les formations marketing et vente (41 %) sont plus cités dans le commerce.

PERCEPTION GÉNÉRALE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

45 %
Services

40 %
VOIENT LA FORMATION COMME UN LEVIER AU DÉVELOPPEMENT
- 2 points

20 %
Construction

51 %
PME

39 %
LA PERÇOIVENT COMME UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR
+ 2 points

36 %
TPE

57 %
Construction

42 %
TPE

38 %
COMME UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE, VOIRE UNE CHARGE
- 4 points

33 %
Services

27 %
PME

La formation professionnelle : une perception duale

- **La formation est perçue comme un levier au développement de l'entreprise (40 %), mais aussi comme une contrainte réglementaire (38 %)**

  ➔ Parmi les autres perceptions : un investissement pour l'avenir (39 %) et un élément essentiel dans la stratégie de l'entreprise (26 %).

  ➔ La formation aussi perçue dans une moindre mesure comme un élément dont le retour sur investissement est difficile à mesurer (29 %).

- **Une perception très différente selon la taille de l'entreprise**

  ➔ Pour les TPE : une obligation réglementaire voire une charge (42 % versus 27 % pour les PME).

  ➔ PME : la formation demeure un investissement pour l'avenir (51 % versus 36 % pour les TPE) et un élément essentiel de la stratégie de leur entreprise (34 % versus 23 % pour les TPE).

- **Secteur de la construction: une vision plus souvent négative de la formation professionnelle**

  ➔ 57 % l'associent à une obligation réglementaire voire une charge et 43 % relatent des difficultés quant à la mesure du retour sur investissement.

POINT DE VUE SUR L'OFFRE DE FORMATION

60 % ESTIMENT QUE L'OFFRE DE FORMATION COUVRE LEURS BESOINS

- 10 points

68 % PME

41 % Construction

58 % TPE

76 % ESTIMENT QUE L'OFFRE DE FORMATION EST DE QUALITÉ

+ 1 point

89 % Industrie

87 % PME

65 % Construction

73 % TPE

56 % ESTIMENT QUE L'OFFRE DE FORMATION EST DISPONIBLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- 8 points

68 % PME

42 % Industrie

53 % TPE

Offre de formation: des avis plutôt positifs

- **76 % des répondants jugent l'offre de formation « de qualité »**
- **Les PME satisfaites de l'offre de formation (87%)**
- **Industrie: la qualité de l'offre particulièrement mise en avant (89 %)**

SALARIÉS : POINT DE VUE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

86 %
DES SALARIÉS ESTIMENT QUE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PERMET UN ENRICHISSEMENT SUR LE PLAN PERSONNEL

76 %
DES SALARIÉS ESTIMENT QUE LA FORMATION PROFESSIONNELLE FAVORISE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Formation professionnelle : une perception globalement positive par les salariés

- **Unanimité sur l'enrichissement personnel de la formation (86 %) et sur l'évolution professionnelle qu'elle favorise (76 %)**

  ➔ Bien qu'encore 43 % des salariés jugent que la formation professionnelle se limite aux formations obligatoires ou réglementaires.

  ➔ 41 % estiment que la formation professionnelle reste complexe à appréhender

  ➔ Et 40 % considèrent que la formation professionnelle est essentiellement portée par l'employeur.

NOTORIÉTÉ DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

61 %
Industrie

77 %
PME

49 %
ONT UNE CONNAISSANCE DE LA LOI DU 5 MARS 2014

+ 19 points

41 %
TPE

Une réforme connue par la moitié des entreprises

- **15 % des dirigeants interrogés déclarent avoir une bonne ou très bonne connaissance de la réforme**
- **34 % estiment en avoir une connaissance succincte.**
- **Au total, ce sont donc 49 % des dirigeants interrogés qui déclarent connaitre la réforme de la formation professionnelle**

  ➔ Chiffre de 19 points supérieur au pourcentage de l'an dernier (30 %).
- **Une corrélation entre connaissance de la réforme et taille de l'entreprise**

  ➔ 41 % des TPE déclarent avoir une connaissance de la réforme contre 77 % des PME (et 99 % des 300 à 499 salariés).

PME : IMPACT DE LA RÉFORME SUR L'INVESTISSEMENT FORMATION

68 %
DES PME PENSENT QUE LA RÉFORME NE VA AVOIR AUCUN CHANGEMENT SUR LEUR INVESTISSEMENT PLAN

+ 2 points

2 PME sur 3 font le pari du maintien de leur investissement formation en 2016

- **Pour 68% des dirigeants de PME, la réforme n'aura pas d'impact sur l'investissement formation**

  ➔ Le tiers restant se partage entre ceux qui pensent réduire leur investissement formation (17 %), ceux qui pensent l'augmenter (12 %) ou ceux qui ne savent pas se prononcer sur le sujet (3 %).

PME : IMPACT DE LA RÉFORME SUR L'INVESTISSEMENT FORMATION

39 %

DES PME EFFECTUANT DES VERSEMENTS VOLONTAIRES PENSENT CONTINUER À EFFECTUER DES VERSEMENT VOLONTAIRES À LEUR OPCA

+ 13 points

2016: prévision de versements volontaires des PME en augmentation

- **79 % des PME déclarent effectuer des versements volontaires à leur OPCA**

  ➔ Un taux légèrement inférieur à celui constaté l'an passé (81 %)

- **Parmi celles-ci, seules 39 % des PME déclarent qu'elles continueront ces versements en 2016**

  ➔ Un taux sensiblement supérieur à celui de l'an dernier (26 %)

  ➔ Les plus grandes entreprises prévoient de procéder plus fréquemment à des versements volontaires en 2016 (69 % des entreprises de 300 à 499 salariés).

LE CPF : NOTORIÉTÉ ET CONNAISSANCE

85 %
PME

59 %
DES DIRIGEANTS ONT ENTENDU PARLER DU CPF

50 %
TPE

Une notoriété très contrastée selon la taille de l'entreprise

- **59 % des dirigeants déclarent avoir entendu parlé du CPF**
  - ➔ 100 % des dirigeants d'entreprises de 300 à 499 salariés.
  - ➔ 85 % des dirigeants de PME.
  - ➔ 50 % des dirigeants de TPE.

53 %
PME

21 %
ESTIMENT AVOIR UN BON NIVEAU DE CONNAISSANCE AU SUJET DU CPF

11 %
TPE

Un degré de connaissance qui croit avec à la taille de l'entreprise

- **21 % des dirigeants estimant avoir une bonne ou une très bonne connaissance du dispositif**
  - ➔ Ce taux s'élève à 96 % chez les dirigeants de 300 à 499 salariés.
  - ➔ 53% parmi les dirigeants de PME.
  - ➔ 11% parmi les dirigeants de TPE.

SALARIÉS : NOTORIÉTÉ & CONNAISSANCE DU CPF

77 %
PME

74 %
DES SALARIÉS DÉCLARENT AVOIR ENTENDU PARLER DU CPF

58 %
16 à 24 ans

61 %
TPE

Très forte notoriété du CPF de la part des salariés

- **74% des salariés ont entendu parler du CPF**
- **Écart important avec le taux de notoriété du CPF auprès des dirigeants (59 %)**

  ➔Un écart qui peut s'expliquer par un niveau d'information plus élevé dans les PME : 85 % des dirigeants de PME et 77 % des salariés ont entendu parler du CPF.
- **58 % des 16 à 24 ans ont entendu parler du CPF**

  ➔ Les plus jeunes salariés sont en moyenne moins informés de la création du CPF.

Une forte notoriété qui n'empêche pas un faible niveau de connaissance

- **Seuls 21 % des salariés déclarent avoir un bon voire très bon niveau de connaissance sur le CPF**

21 %
DES SALARIÉS ESTIMENT AVOIR UN BON NIVEAU DE CONNAISSANCE AU SUJET DU CPF

SALARIÉS : INTENTION DE RECOURS AU CPF

Les intentions de recours au CPF difficiles à évaluer

- **43% des salariés ne savent pas s'ils auront recours au CPF dans les 12 prochains mois**

➔ Seuls 15 % affirment penser y avoir recours.

- **Le taux de connaissance du CPF, d'en n'améliore pas a priori la perspectives d'usage : seuls 30 % des salariés ayant une bonne ou une très bonne connaissance du CPF pensent y avoir recours dans les 12 prochains mois.**

15 %
DES SALARIÉS PENSENT AVOIR RECOURS À LEUR CPF DANS LES 12 MOIS À VENIR

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : NOTORIÉTÉ ET MISE EN ŒUVRE

78 %
PME

44 %
ETAIENT INFORMÉS DE CETTE OBLIGATION

34 %
TPE

Une notoriété de l'entretien professionnel très liée à la taille de l'entreprise

- **L'entretien professionnel moins connu par les dirigeants que le CPF**

  ➔ 44 % des dirigeants sont informés de l'obligation de réaliser un entretien professionnel avec chaque salarié au moins tous les 2 ans.

- **Un taux de notoriété lié à la taille de l'entreprise**

  ➔ 78 % des PME ont connaissance de l'entretien professionnel.

  ➔ La quasi-totalité des 50 salariés et plus (97 % des 50 à 299 salariés et 99% des 300 à 499 salariés).

ENTREPRISE DE 50 SALARIÉS ET PLUS : OPINION SUR LE RESPECT DE L'ÉTAT DES LIEUX RÉCAPITULATIF

75 %

PENSENT QUE L'OBJECTIF DE FORMER AU MOINS UNE FOIS LEURS COLLABORATEURS TOUS LES 6 ANS EST ATTEIGNABLE, VOIRE TRES ATTEIGNABLE

+ 10 points

48 %

PENSENT QU'IL EST REALISTE DE FAIRE ÉVOLUER LEURS COLLABORATEURS AU PLAN SALARIAL OU PROFESSIONNEL AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 6 ANS

+ 18 points

20 %

PENSENT QU'IL SERA FAISABLE DE PERMETTRE À LEURS SALARIÉS D'OBTENIR DES ÉLÉMENTS DE CERTIFICATION PAR LA FORMATION OU PAR LA VAE AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 6 ANS

- 3 points

L'état des lieux récapitulatif en bref

- **À réaliser tous les 6 ans en plus de l'entretien professionnel tous les 2 ans**
- **L'employeur doit justifier d'au moins 2 des 3 critères suivants:**
  - ➔ Leur avoir fait bénéficier de formation au moins une fois
  - ➔ Les avoir fait évoluer au plan salarial ou professionnel
  - ➔ Leur permettre d'obtenir des éléments de certification par la formation ou par la VAE.

SALARIÉS : ÉCHANGES SUR LES BESOINS EN FORMATION ET NOTORIÉTÉ DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

50 %
PME

44 %
DES SALARIÉS ONT ÉCHANGÉ AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES SUR LEURS BESOINS DE FORMATION OU LEURS PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

23 %
16 à 24 ans

21 %
TPE

Des échanges sur les besoins en formation inexistants pour une majorité de salariés

- **56 % des salariés déclarent qu'il n'y a pas d'échanges avec leur manager sur leurs besoins en formation ou leurs perspectives d'évolutions professionnelles**

  ➔ L'échange est encore moins fréquent dans les TPE (21 %).

  ➔ Constat identique pour les plus jeunes salariés (16 à 24 ans), qui ont moins d'expérience professionnelle et donc moins de chance d'avoir eu un tel entretien (23 %).

SALARIÉS : ÉCHANGES SUR LES BESOINS EN FORMATION ET NOTORIÉTÉ DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

44 %
PME

Obligation de l'entretien professionnel: moins de la moitié des salariés informés

- **41 % des salariés sont informés de l'obligation imposée à l'employeur de réaliser au moins un entretien professionnel tous les 2 ans**

  ➔ Les salariés de TPE sont les moins informés (30 %).

- **71% des salariés ayant déjà réalisé un entretien professionnel sont informés de la démarche**

41 %
DES SALARIÉS SE DÉCLARENT INFORMÉS DES NOUVELLES OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

30 %
TPE

SALARIÉS : RÉALISATION D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET POINT DE VUE SUR CETTE NOUVELLE OBLIGATION

Entretien professionnel: une bonne initiative d'après les salariés

- **86 % des salariés favorables à l'obligation de réaliser un entretien professionnel tous les 2 ans**

  ➔ Avis est partagé par tous les profils de salariés, qu'importe le sexe, l'âge ou la taille de l'entreprise d'appartenance.

86 %

DES SALARIÉS PENSENT QUE L'OBLIGATION DE RÉALISER UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL TOUS LES 2 ANS EST UNE BONNE INITIATIVE

CONTACT

CONTACT PRESSE

Adeline GLIBOTA-JÉBRAK
Responsable communication institutionnelle et relations presse
Ligne directe: **01.72.74.19.55**
Portable: **07.77.91.78.14**
Mail: **aglibota-jebrak@agefos-pme.com**